



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER  
Province de Québec**

**AVIS PUBLIC  
Règlement no 221**

**À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier :**

**AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Joan Sheehan, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité**

**PRENEZ AVIS QUE**, lors de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier tenue le 7 janvier 2019, un avis de motion relatif à un **projet de règlement no 221 pourvoyant au traitement des membres du conseil** a été donné.

Que ce projet de règlement prévoit une rémunération annuelle de 34 763,08 \$ pour le maire et de 11 588,04 \$ pour les conseillers.

Qu'en sus de cette rémunération, les membres du conseil auront droit, en vertu de la loi, à des allocations de dépenses de 16 595 \$ pour le maire et de 5 794,02 \$ pour les conseillers.

Que ces montants seront indexés à la hausse, le cas échéant, à compter de 2020, suivant l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation établie par Statistique Canada pour la région de Québec au 31 octobre précédent, plus 1%.

Que le maire touche présentement une rémunération annuelle de 33 620 \$ et une allocation de 16 810 \$.

Que les conseillers touchent présentement une rémunération annuelle de 11 207 \$ et une allocation de dépenses de 5 603 \$.

Que ce règlement sera rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'adoption du règlement numéro 221 est prévue à l'occasion de la séance du conseil municipal qui sera tenue le 4 février 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal sise au 1743, boulevard Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Joan Sheehan, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 8<sup>e</sup> jour de janvier 2019.

**DONNÉ** à Saint-Gabriel-de-Valcartier ce 8<sup>e</sup> jour de janvier 2019.

Joan Sheehan,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière